

Approbation de la composition nominative de Comité Particulier

Comité Particulier de l'application :
NF 406 « Appareils de traitement d'eau »

Président : Mickaël TALARMAIN, BRITA France
Vice – président : Gildas MOREAU, CSTB
Secrétaire : Anthony MARQUES, CSTB

	Membre titulaire, représentant de l'organisme						Membre suppléant, le cas échéant					
	Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction (**)			Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction (**)		
				date nomination +3 ans	date nomination +4 ans	date nomination +5 ans				date nomination +3 ans	date nomination +4 ans	date nomination +5 ans
Collège Fabricants (Titulaires)* Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 1 à 4 représentants	Mickaël TALARMAIN	BRITA FRANCE	19/01/2018	19/01/2021	19/01/2022	19/01/2023						
	Thibaut THALLER	SELS DE FRANCE	03/11/2020	03/11/2021	03/11/2022							
	Brice STEIGERWALD	U.A.E.	19/01/2018	19/01/2021	19/01/2022	19/01/2023	Guy DE MOL	U.A.E.	19/01/2018	19/01/2021	19/01/2022	19/01/2023
Collège Utilisateurs/ Prescripteurs* Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 1 à 4 représentants	Philippe GIRON	UNCP – FFB	19/01/2018	19/01/2021	19/01/2022	19/01/2023						

	Membre titulaire, représentant de l'organisme						Membre suppléant, le cas échéant					
	Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction (**)			Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction (**)		
				date nomination +3 ans	date nomination +4 ans	date nomination +5 ans				date nomination +3 ans	date nomination +4 ans	date nomination +5 ans
Collège Organismes techniques et Administrations* Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 1 à 4 représentants	Sandrine BOUVIER	AFNOR Certification	23/05/2018	23/05/2021	23/05/2022	19/01/2023						
	Thibaud ROUSSELLE	CSTB	19/01/2018	19/01/2021	19/01/2022	19/01/2023						
	Christian KURDY	UL	19/01/2023									

(*) Le nombre et l'intitulé des collègues sont ceux définis dans le référentiel de certification

(**) Le mandat du membre est établi pour une durée de trois ans. Ce mandat est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives d'un an dans la limite de trois renouvellements sauf dénonciation sans juste motif par le CSTB ou le membre, par lettre recommandée avec accusé de réception, trois mois avant l'échéance de la période en cours lors du renouvellement.

Le symbole x signifie que le membre n'a pas autorisé la publication des informations le concernant sur le site internet du CSTB. (Pour les nominations avant le 31/08/2017).

Note : les modifications par rapport à la composition nominative antérieure sont mises en évidences (trait, grisé, gras...)

Composition nominative N°15 approuvée le 19/01/2023 :

**Par le responsable d'application (nom, visa) :
Gildas MOREAU**

